

## DELIBERATION CFVU 054-2019

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;**  
**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**  
**Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**  
**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 24 juin 2019.**

**Objet de la délibération : Procès-verbal de la CFVU du 27 mai 2019**

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie universitaire du 27 mai 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 1 abstention.

Fait à Angers, le 2 juillet 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire  
de l'Université d'Angers*

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

**Affiché et mis en ligne le : 09 juillet 2019**

Ua

# PROCÈS-VERBAL

Commission de la formation  
et de la vie universitaire  
**27 mai 2019**

*Approuvé par la CFVU du 1<sup>er</sup> juillet 2019*

UA

Ua

U/A

UA

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université a été réunie le 27 mai 2019 à 14h35 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian	Présent
MALLET Sabine	Présente
BARBE Valérie	Présente
BARBEAU Estelle (Suppléant : DOUESNEAU Guéwen)	Présent
BIENVENU Roselyne (suppléante : HOUEL Stéphanie)	Excusée
BIORET Pierre (Suppléante : HAMEL Justine)	Présent
BLAKE Laura	Excusée, donne procuration à Axel LAMBERT
BOUCHERON Sonia	Présente
BOURHIS Louis-Charles (Suppléante : JOUANNEAU Sarah)	Présent
CAILLEAU Thierry	Présent
CHAUVIN Paul (Suppléant : PAPIN Clément)	Présent
COUVÉ Marine	Absente
EMOND Hervé	Présent
FLEURANT Cyril	Présent
FOUCHET Florian	Présent
GAY-BOISSON Catherine	Excusée
GUICHETEAU Marie-Laure (Suppléant : JARROSSAY Renaud)	Absente
HARZALLAH Mély (Suppléant : BOUT Victor)	Excusée, donne procuration à Guewen DOUESNEAU
INGREMEAU Françoise	Excusée, donne procuration à Hervé EMOND
LACROIX Florence (Suppléante : CHAUVIGNE Céline)	Présente
LAHEURTE Cyrille	Excusé, donne procuration à Sabine MALLET
LAMBERT Axel (Suppléant : HAINSELIN Lucas)	Présent
LANDES Claudine	Présente
LE TERTRE Antoine (Suppléant : Couturier Éric)	Excusé
LEGEAI Laëtitia (Suppléante : LEROY Mélodie)	Absente
LERICHE Philippe	Présent
LEROLLE Nicolas	Absent
LIBOUBAN Hélène	Présente
MATHIEU Elisabeth	Excusée, donne procuration à Éric PIERRE
MERCIER Félix (Suppléant : LE FOLL Aurélien)	Excusé, donne procuration à Pierre BIORET
MOISY Laurence	Présente

NGUYEN PHUONH Linh (Suppléante : GAUDIN Mathilde)	Présente
NIVELEAU Agathe (Suppléante : MOISON Joanne)	Absente
PENGAM Soizic (Suppléant : MÉZIÈRE Simon)	Absente
PIERRE Éric	Présent
RAUD—LEGER Léna (Suppléant : HELLIO Julien)	Absente
RULENCE David	Excusé, donne procuration à Sabine MALLET
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Présente
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente
VIOLIER Philippe	Présent

**Membres présents invités par le Président :**

EVEN Florence, Directrice générale adjointe  
DANIEL Christophe, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion  
MENARD Christine, Directrice du SUIO-IP  
RAVAIN Emmanuelle, Directrice des Etudes et de la Vie Etudiante  
BAUMARD Albéric, Directeur adjoint des Etudes et de la Vie Etudiante  
CHAMARD Véronique, Responsable du pôle Scolarité Examens à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante  
CLAUDE Jenny, Directrice de la Culture et des Initiatives  
KOSCIELSKI Marzenna, Chargée de développement et d'accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant

**Secrétariat de séance :**

Cellule institutionnelle - DAGJI

## Ordre du jour

<b>1. Informations .....</b>	<b>1</b>
1.1 Parcoursup .....	1
1.2 Montant des droits d'inscription nationaux et des droits d'inscription différenciés .	1
1.3 Augmentation de la Contribution à la Vie Etudiante et des Campus (CVEC) .....	2
1.4 Evolution de la Commission Vie de l'Établissement (CVet) .....	2
1.5 Projet Enseignement supérieur et Territoire d'Orientation Innovant Ligérien en Évolution (Étoile).....	3
<b>2. Procès-verbal de la CFVU.....</b>	<b>4</b>
2.1 Procès-verbal de la CFVU du 08 avril 2019 .....	4
<b>3. Enseignement et conventions.....</b>	<b>4</b>
3.1 Modification des règles communes de M.C.C. ....	4
3.1.1 Règles générales .....	4
3.1.2 Modification des règles communes de M.C.C. relatives aux étudiants en mobilité internationale.....	6
3.2 Modification de la charte des examens .....	6
3.3 Création de la 3 <sup>ème</sup> année de la double licence Mathématiques / Economie .....	7
3.4 Modifications de M.C.C. ....	7
3.4.1 Modifications de M.C.C. – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines...	7
3.4.2 Modification de la MCC concernant l'UEP pour toutes les Licence 2 – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines .....	8
3.4.1 Modifications de MCC – Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion.....	8
3.4.2 Modifications de la MCC relative au Master 2 mention Marketing Vente, parcours Marketing Digital– Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion.....	9
3.4.3 Modifications de MCC – Faculté de Santé.....	9
3.5 Convention de partenariat avec SODEXO (Master Tourisme) – UFR ESTHUA Tourisme et Culture .....	9
3.6 Convention de formation avec l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Licence 1, Licence 2 mention Sciences sociales, parcours Tourisme sportif, équestre et d'aventure et Licence professionnelle mention Tourisme et loisirs sportifs parcours Management des établissements équestres) – UFR ESTHUA Tourisme et Culture.....	9
<b>4. Vie universitaire .....</b>	<b>9</b>
4.1 Bilan du SUJO-IP .....	9

M. ROBLÉDO ouvre la séance de la Commission de la formation et de la vie universitaire à 14H35. A l'ouverture de la séance du 27 avril 2019, 29 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 22 membres présents, 7 procurations).

## **1. Informations**

### **1.1 Parcoursup**

Mme MALLET présente le tableau de bord parcoursup retraçant le nombre de candidats appelés depuis l'ouverture de Parcoursup, le 15 mai 2019 dans la soirée.

Mme MALLET indique que l'Université d'Angers a fait l'objet de 29 338 vœux ce qui représente 7 000 vœux supplémentaires par rapport à l'année 2018. Mme MALLET précise que toutes les universités doivent faire face à une augmentation du nombre de vœux. Il n'y a pas plus d'élèves de terminale en 2019, les candidats ont cependant fait plus de vœux que l'année précédente.

Mme MALLET explique que Parcoursup a ouvert le 15 mai 2019, soit une semaine plus tôt qu'en 2018. Neuf jours après l'ouverture de la plateforme, 62,9% des lycéens candidats ont accepté la proposition d'affectation de l'Université d'Angers, sans attendre d'avoir les réponses relatives aux autres vœux formulés. Mme MALLET précise que l'an dernier, seulement 55,2% des candidats avaient accepté une proposition d'affectation après le même délai.

Mme MALLET indique ensuite que 11,7% des candidats sont en attente d'une proposition d'affectation au sein de l'Université d'Angers (contre 13,7% en 2018 après le même délai). Mme MALLET précise que, pour certaines filières, le nombre de candidats en attente est élevé, notamment en Droit et en Sciences.

M. BIORET demande si la colonne « propositions d'admission refusées » prend bien en compte les propositions refusées par les étudiants.

Mme MALLET approuve et précise que ce sont bien des candidats qui ont refusé la proposition d'admission de l'Université d'Angers. Les candidats qui ont démissionné du vœu formulé avant même d'avoir été appelés n'apparaissent que dans la colonne « candidats classés ».

Mme MALLET explique que les tableaux de bord Parcoursup, à jour, seront publiés sur la page de l'intranet dédiée à la CFVU chaque semaine.

### **1.2 Montant des droits d'inscription nationaux et des droits d'inscription différenciés**

M. ROBLÉDO explique que l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur mentionne le montant des droits d'inscription pour l'année universitaire 2019/2020. M. ROBLÉDO indique qu'il n'y a pas d'augmentation des droits d'inscription. En revanche, cet arrêté fait apparaître le montant des droits d'inscription différenciés, pour les étudiants extra-communautaires.

M. ROBLÉDO rappelle que les administrateurs, lors du Conseil d'administration du 25 avril 2019, se sont positionnés pour une exonération des droits d'inscription différenciés des étudiants extra-communautaires, qui devront s'acquitter uniquement des droits d'inscription nationaux.

Mme MALLET précise qu'une augmentation des droits d'inscription nationaux est à prévoir pour l'année universitaire 2020/2021, elle sera fonction de l'indice national des prix à la consommation de janvier 2019.

### 1.3 Augmentation de la Contribution à la Vie Etudiante et des Campus (CVEC)

M. ROBLÉDO indique que le montant de la CVEC sera de 91 euros à la rentrée 2019, soit une augmentation de un euro.

M. ROBLÉDO explique avoir reçu un courrier, ce lundi 27 mai 2019, précisant que le solde de la CVEC pour l'année universitaire 2018/2019 devrait être versé aux établissements d'enseignement supérieur au cours du mois de juin. M. ROBLÉDO indique qu'il est probable que l'Université d'Angers reçoive un solde supérieur de 50 euros par étudiant.

### 1.4 Evolution de la Commission Vie de l'Etablissement (CVet)

M. ROBLÉDO présente ce point (Cf. diaporama de séance en annexe).

M. ROBLÉDO explique qu'il est nécessaire de faire évoluer l'organe qui va proposer la programmation des actions financées par le produit de la CVEC ainsi que le bilan des actions financées l'année précédente.

M. ROBLÉDO rappelle qu'il y a deux ans, la Commission Vie de l'Etablissement (CVet) a été créée. Elle avait pour vocation de réunir deux groupes de travail : un sur la vie étudiante et un sur la vie des personnels. M. ROBLÉDO précise que, jusqu'à l'instauration de la CVEC, le groupe de travail « vie étudiante » était force de proposition concernant la répartition du Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).

M. ROBLÉDO indique qu'un décret dispose que les établissements doivent mettre en place une structure pour suivre l'utilisation de la CVEC et faire des propositions à ce sujet. Dans ce sens, un groupe de travail CVEC, au sein de la CVet, a été créé.

M. ROBLÉDO présente la composition du groupe CVEC, qui sera soumise aux administrateurs le 29 mai 2019 :

#### **3 Vice-présidents.es :**

- Le/la Vice-Président-e Culture, Initiatives et Communication, Président.e de la Commission
- Le/La Vice-Président-e de la CFVU
- Le/La Vice-Président-e Etudiant

#### **4 représentants.es des élus.es étudiants.es :**

- 1 représentant.e des élus.es étudiants.es du CA
- 2 représentants.es des élus.es étudiants.es de la CFVU
- 1 représentant.e des élus.es étudiants.es de la CR

#### **Le/la directeur.rice de chaque service chargé de la vie étudiante au sein de l'UA**

#### **8 représentants.es des associations étudiantes**

#### **Le/La directeur.rice du Clous**

#### **4 personnalités extérieures :**

- 2 représentants.es des collectivités territoriales (Angers Loire Métropole et Agglomération du Choletais)
- 1 représentant.e de la Commission vie étudiante d'Angers Loire Campus
- 1 représentant.e d'une association partenaire de la vie étudiante

Mme MALLET ajoute que le groupe de travail CVEC aura pour missions de préparer des documents relatifs à l'utilisation de la CVEC, de programmer des actions financées par le produit de la CVEC et d'élaborer le bilan des actions financées l'année précédente.

M. LAMBERT demande des précisions sur le rôle du groupe de travail CVEC quant à l'utilisation des fonds issus de la CVEC.

M. ROBLÉDO répond que le groupe de travail CVEC devra être force de proposition sur la programmation des actions pouvant être financées par la CVEC.



M. GUEWEN s'interroge sur la composition du groupe de travail CVEC et demande quelles sont les directions en charge de la vie étudiante à l'Université d'Angers.

M. ROBLÉDO répond qu'il s'agit de toutes les directions dont l'activité peut être impactée par la CVEC, à savoir la Direction de la Culture et des Initiatives (DCI), le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

### **1.5 Projet Enseignement supérieur et Territoire d'OrientatIon Innovant Ligérien en Évolution (Etoile)**

M. ROBLÉDO explique que ce projet a été déposé dans le cadre du PIA3 sur l'appel "Territoires d'Innovation Pédagogique (TIP)". M. ROBLÉDO rappelle que 22 projets ont été présentés parmi lesquels 14 ont été sélectionnés, ce qui a permis aux porteurs de ces projets d'être auditionnés. *In fine*, 8 projets (dont le projet Etoile) ont été retenus et soutenus à hauteur de 37 millions d'euros. M. ROBLÉDO précise que nous ne parlons plus de projet Etoile, puisqu'il a été retenu et sera mis en place, mais de dispositif Etoile.

M. ROBLÉDO ajoute que ce dispositif est le fruit d'une collaboration entre l'Université d'Angers, Le Mans Université, l'Université de Nantes, le Carif-oref, le Rectorat de l'Académie de Nantes et la Région Pays de la Loire. Néanmoins, l'Université d'Angers a été désignée comme établissement porteur du dispositif. M. ROBLÉDO remercie et félicite Mme MENARD, cheffe de projet, pour l'ensemble du travail réalisé.

Mme MENARD remercie l'ensemble des personnes ayant participé aux groupes de travail puis présente ce point (Cf. diaporama de séance en annexe).

Mme MENARD indique que ce projet a pour objectif d'apporter à chaque lycéen sur son territoire un accompagnement et une information de qualité contribuant à son éducation à l'orientation. Ce projet tient également compte des spécificités de notre territoire (un bilan a été fait au préalable avec la Région et le Rectorat pour mettre en avant ces spécificités), qui est marqué notamment par la présence relativement importante de l'enseignement privé et par la ruralité. Mme MENARD ajoute qu'à travers ce projet, le souhait est également de travailler sur les inégalités existantes entre les lycéens vis-à-vis de leur orientation. Pour ce faire, il est notamment nécessaire de renforcer la synergie des acteurs de l'orientation du territoire et rendre le jeune acteur de son orientation.

Mme MENARD explique que le budget global du dispositif Etoile est de 8,197 millions d'euros et que la subvention demandée est de 5,466 millions d'euros (dont une part aidée demandée par l'Université d'Angers de 2,037 millions d'euros). La réponse relative au plan de financement sera connue au début du mois de juin.

M. ROBLÉDO précise que ce dispositif est compatible avec le projet Thélème. M. ROBLÉDO explique que l'Université d'Angers a répondu à l'appel à projets avec la conviction qu'une bonne orientation est un facteur important de la réussite au sein des cursus d'enseignement supérieur. M. ROBLÉDO ajoute que l'Académie de Nantes possède un taux de réussite au baccalauréat important mais un taux de poursuite dans l'enseignement supérieur, hors Brevet de Technicien Supérieur (BTS), plus faible que la moyenne nationale. Le dispositif Etoile devrait permettre d'agir sur cela.



## 2. Procès-verbal de la CFVU

### 2.1 Procès-verbal de la CFVU du 08 avril 2019

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie universitaire du 08 avril 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

## 3. Enseignement et conventions

### 3.1 Modification des règles communes de M.C.C.

#### 3.1.1 Règles générales

Mme MALLET présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme MALLET explique que ces propositions visent à optimiser l'organisation des sessions 2 d'examens pour les étudiants en licence. Elle précise qu'à titre d'exemple, une session 2 à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines comporte 685 épreuves dont plus d'une centaine d'épreuves pour lesquelles aucun étudiant ne s'est présenté, 20% des épreuves pour lesquelles il n'y a qu'un étudiant présent et 40% des épreuves auxquelles se présentent 2 à 10 étudiants.

Mme MALLET explique que les propositions ont également vocation à alléger les contrôles continus afin qu'un enseignant ne soit plus obligé de préparer un second contrôle continu de remplacement pour un étudiant absent lors du premier.

Mme MALLET propose que la modification des règles communes de M.C.C. (qui a au préalable été présentée en Comité Licence Master et au Bureau de la CFVU) fasse l'objet d'un débat lors de cette CFVU avant d'être votée à la CFVU du 1<sup>er</sup> juillet.

Mme MALLET précise que ces règles, une fois adoptées en CFVU, devront être mises en application par l'ensemble des composantes. Elle ne souhaite pas qu'il y ait de régime dérogatoire.

Mme MALLET présente les propositions pour alléger la session de remplacement pour les contrôles continus et les contrôles terminaux. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	SESSION 1	SESSION 2
CC	Si l'étudiant a une absence justifiée, la note sera neutralisée. Si l'étudiant a une absence justifiée à tous les contrôles continus, il devra se présenter aux contrôles terminaux organisés pour les dispensés d'assiduité. Si l'étudiant a une absence injustifiée, il aura un zéro à ce contrôle continu	
CT	Si l'étudiant a une absence justifiée ou si l'étudiant a une absence injustifiée, il sera défaillant et, de fait, obligé de se présenter en session 2.	Si l'étudiant a une absence justifiée ou une absence injustifiée, il aura zéro à ce contrôle terminal.

Mme MALLET explique qu'il est également proposé de supprimer l'obligation de se présenter en session 2 et de permettre à l'étudiant de conserver sa meilleure note entre les deux sessions.

Mme MALLET indique qu'au sein de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et de la Faculté des Sciences une expérimentation est en cours. Elle consiste à mettre en place des IEweb (inscriptions aux examens par le web) à l'instar des IPweb (Inscriptions pédagogiques par le web). Il est ainsi demandé aux étudiants de s'inscrire aux examens de la seconde session de façon à en alléger l'organisation.

Si cette expérimentation s'avérait positive, elle pourrait être généralisée aux autres composantes.

M. LERICHE fait état des discussions au cours du conseil de gestion de la faculté des sciences. Il en est ressorti que la neutralisation de la note d'un contrôle continu n'est pas forcément possible, notamment quand les coefficients ne sont pas les mêmes. Il est demandé que la neutralisation d'une note de contrôle continu soit validée au préalable par l'équipe pédagogique. De plus, les membres du conseil de gestion ont indiqué que mettre un zéro en session 2 à un étudiant ayant une absence injustifiée ne leur paraissait pas très équitable. Enfin, ils regrettent que le tableau ne traite pas des Travaux Pratiques (TP).

Mme MALLET répond que les modalités des travaux pratiques relèvent de la composante et demande ce qui est actuellement fait au sein de la Faculté des Sciences.

M. LERICHE répond que généralement les étudiants absents ont la possibilité d'intégrer un autre groupe de TP.

M. ROBLÉDO explique que, pour les contrôles continus et selon leur importance, des coefficients pourraient être mis en place. En cas de neutralisation, la difficulté des examens pourrait ainsi être prise en compte.

M. DANIEL indique que le conseil de gestion de la Faculté de Droit, Economie, Gestion s'est prononcé en faveur de ces modifications. Il précise qu'une discussion a porté sur le fait de mettre un zéro, à la place d'une défaillance, à un étudiant ayant une absence injustifiée lors d'un contrôle continu.

M. VIOLIER indique que ces propositions de modifications feront l'objet d'une discussion lors du prochain conseil de gestion de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture.

Mme MOISY demande des précisions sur ce qui peut être considéré comme une absence justifiée.

Mme MALLET répond qu'une absence justifiée peut être un certificat médical ou une convocation pour passer le permis de conduire (à la différence des heures de conduite qui peuvent être prises en dehors des cours).

Mme MOISY indique qu'une vigilance particulière doit être portée sur le délai dans lequel l'étudiant justifie son absence.

Mme MALLET répond qu'actuellement les étudiants disposent d'un délai de trois jours pour justifier une absence.

M. ROBLÉDO rappelle que l'organisation des contrôles des connaissances est très complexe et nécessite la mise en place d'un nombre colossal d'épreuves pour une plus-value moindre pour les étudiants. Il précise que l'objectif n'est pas de remettre en cause la deuxième chance mais bien de l'optimiser.

M. BIORET demande un complément d'information sur la neutralisation d'une note en contrôle continu.

Mme MALLET répond que si l'étudiant a une absence justifiée pour un contrôle continu, il n'aura pas de note pour cet examen, sa moyenne se calculera donc en prenant en compte les autres notes obtenues dans la matière.

Mme MALLET rappelle qu'il est proposé d'indiquer que l'épreuve de remplacement d'un contrôle continu n'est pas obligatoire, pour plus de souplesse organisationnelle. En revanche, si l'enseignant souhaite faire une épreuve de remplacement, il en aura la possibilité.

Mme BARBE indique qu'en licence de Psychologie, les absences justifiées sont étudiées avec rigueur. En revanche, lorsque l'étudiant a une absence injustifiée, un dialogue s'instaure et les situations sont évaluées au cas par cas (note de l'autre contrôle continu divisée par deux ou passage en session 2).

Mme MALLET informe les membres qu'elle souhaite notamment acter la suppression de l'obligation de se présenter en session 2 et la conservation de la meilleure note entre les deux sessions lors de la prochaine CFVU.

### **3.1.2 Modification des règles communes de M.C.C. relatives aux étudiants en mobilité internationale**

Mme MALLET indique que de nouvelles dispositions pour la seconde session des étudiants en mobilité sont proposées : dans la mesure du possible, il est préconisé que la seconde session se passe dans le pays d'accueil. Si la première solution n'est pas applicable, les épreuves de seconde session seront organisées à l'Université d'Angers. Dans ce cas, les épreuves seront les mêmes que celles pour les étudiants restés à Angers. Si aucune des solutions précédentes n'est applicable, une évaluation de substitution devra être mise en place. Elle pourra prendre la forme de la remise d'un travail particulier ou d'un oral.

M. BIORET demande ce qui est mis en place actuellement pour ces étudiants.

Mme MALLET répond qu'il n'y a pas de règles clairement définies, d'où l'importance de statuer sur des règles communes.

La modification des règles communes de M.C.C. relatives aux étudiants en mobilité internationale est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.2 Modification de la charte des examens**

Mme MALLET explique qu'il est proposé de modifier la Charte des examens en supprimant le délai de 15 jours entre la publication des résultats de première session et le début des examens de la seconde session, pour appliquer l'arrêté licence 2018.

M. BIORET demande si le délai de convocation des étudiants en seconde session est maintenu.

Mme MALLET répond que ce point ne fait pas l'objet d'une modification.

M. ROBLÉDO ajoute que les étudiants doivent être convoqués aux examens de seconde session par courriel après les jurys de première session, 15 jours avant le début des examens. Pour autant, les épreuves pourront dorénavant débuter, par exemple, 13 jours après la publication des résultats. M. ROBLÉDO insiste sur le fait que le délai de 15 jours ne doit pas être assimilé à une période de révision. En effet, le principe de la seconde chance est bien de permettre aux étudiants de valider leurs examens en deux temps.

La modification de la charte des examens relative à la suppression du délai de 15 jours entre les résultats de la session 1 et le début des épreuves de seconde session est approuvée. Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour, 5 voix contre et 5 abstentions.

### **3.3 Création de la 3<sup>ème</sup> année de la double licence Mathématiques / Economie**

Mme MALLET indique aux membres que ce point est reporté à la prochaine CFVU.

### **3.4 Modifications de M.C.C.**

Mme MALLET présente les modifications de M.C.C. demandées par la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, par la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion et par la Faculté de Santé.

#### **3.4.1 Modifications de M.C.C. – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines**

M. BIORET demande pourquoi la session 2 relative à l'Unité « Stage » est supprimée en Master 1 Psychologie.

Mme MALLET répond que cette Unité d'Enseignement (U.E.) comprend le stage (pour lequel une convention a été signée) ainsi qu'un suivi de stage. Il n'y a donc pas de session 2 puisque l'objectif est que l'étudiant participe à un suivi de stage et pas qu'il ne valide le stage en tant que tel.

M. ROBLÉDO répond que la fiche de modification de M.C.C relative à cette formation ne fait plus apparaître de note minimale pour valider l'U.E. De fait, le stage est validé si une convention est signée et que l'entreprise délivre une attestation de présence à l'étudiant.

Mme MALLET précise qu'une attestation de présence aux cours de suivi de stage est également demandée pour valider cette U.E.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- UEM Parcours accompagnement pour les Licence 2 suivantes : Histoire, Géographie, Psychologie, Lettres, Anglais, LEA ;
- Licence de Lettres et double Licence Lettres/Histoire ;
- Master Psychologie sociale, du travail et des organisations, parcours psychologie sociale des risques et sécurité : Mobilités et transports Master 1 (semestre 1 et 2) ;
- Licence, LEA 3 parcours : Anglais/Espagnol, Anglais/Allemand, Anglais/Italien ;
- LLCER, parcours Anglais et parcours bivalents Anglais/Allemand et Anglais/Espagnol ;
- LLCER, parcours Espagnol et parcours bivalent Anglais/Espagnol ;
- LANSAD pour toutes les L2 et L3 dans lesquelles il y a du LANSAD ;
- LLCER Allemand et LLCER bivalent Anglais/Allemand ;
- Master mention Psychologie, Parcours Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques ;
- Master 2 FLAM Formation en langues des adultes et mobilités ;
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique Master 2 (semestres 3 et 4) ;
- Master Psychologie sociale, du travail et des organisations, parcours psychologie sociale des risques et sécurité : Mobilités et transports Master 2 (semestre 3 et 4) ;
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage Master 2 (semestres 3 et 4) ;
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie Master 2 (semestres 3 et 4) ;
- Master 1 Mention Psychologie ;
- Master 2 DILALIC ;
- Master 2 Mention Psychologie, Parcours Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial ;
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique Master 1 (semestres 1 et 2) ;

- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage Master 1 (semestres 1 et 2) ;
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie ;
- EEO (expression écrite et orale) pour les formations suivantes : L1 LLCER Allemand, L1 LLCER Anglais, L1 LLCER Espagnol, L1 LLCER bivalentes anglais/espagnol et anglais/allemand, L1 Histoire, L1 Lettres, L1 Lettres/Histoire, L1 Géographie, L1 Psychologie ;
- Licence Professionnelle Développement de projets de territoires – Métiers du Développement Social et Solidaire des territoires ;
- Master 2 Etudes sur le genre, parcours Discriminations (ce parcours ouvrira à la rentrée 2019) ;
- Licence histoire (Angers et Cholet), double-licence (Histoire-Lettres Angers) ;
- Licence de Géographie ;
- Master 1 LEA ;
- Master PEF, parcours OTLV ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.4.2 Modification de la MCC concernant l'UEP pour toutes les Licence 2 – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines**

M. BIORET demande si pour l'UEP « Communication théâtrale en anglais », l'admission restrictive aux bacheliers issus de filières générales peut être enlevée, afin de permettre une diversification des profils des étudiants.

Mme MALLET accepte que cette modification soit opérée.

Cette modification de MCC est approuvée, sous réserve de modification suivante : inscrire comme compétence pré-requise un « niveau d'anglais requis au baccalauréat » et non pas un « niveau d'anglais requis au baccalauréat général ».

Cette décision est adoptée à la l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.4.3 Modifications de MCC – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion**

M. BOURHIS demande pourquoi dans la Licence mention droit parcours administration, une épreuve d'une heure est remplacée par un dossier.

Mme MALLET répond que cette modification est proposée pour des raisons pédagogiques.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Double licence droit-économie 2ème année ;
- Double licence Droit-Histoire ;
- Licence 1ère année mention droit – parcours adapté (L1 en 2 ans) ;
- Licence mention droit parcours administration publique ;
- Licence 3ème année mention économie et gestion ;
- Master 1 mention Economie Appliquée, parcours Ingénierie et Evaluations Economiques ;
- Master 1 mention Economie Appliquée, parcours Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l'International ;
- Master 2 mention Economie Appliquée, parcours Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l'International ;
- Master 1 mention Droit Public, parcours Droit International et Européen ;
- Master 2 mention Droit Public, parcours Droit International et Européen ;
- Master 2 mention Management et Administration des Entreprises, parcours Entreprise ;
- Master 1 mention Droit Public, parcours Droit Public Général ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 4 abstentions.

#### **3.4.4 Modifications de la MCC relative au Master 2 mention Marketing Vente, parcours Marketing Digital – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion**

M. BIORET explique que, dans cette formation, un crédit (ECTS) est donné en cas de validation d'un dossier « prouvant et explicitant les compétences et savoirs que l'étudiant a pu développer à travers son engagement en dehors de la formation ». M. BIORET regrette qu'un crédit puisse être donné autrement que par la validation d'enseignements au sein de l'Université d'Angers. Mme MALLET précise que la liste des activités permettant l'obtention d'un ECTS en cas de validation de ce dossier n'est pas jointe à la fiche M.C.C.

M. DANIEL répond que cette information figurera dans le livret d'accueil de la formation.

Mme MALLET demande que le livret d'accueil de la formation lui soit communiqué dans les meilleurs délais.

Cette modification de M.C.C est approuvée, sous réserve de la communication du livret d'accueil de cette formation.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 4 abstentions.

#### **3.4.5 Modifications de MCC – Faculté de Santé**

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- UE Anatomie tête et cou et pelvis (DFGSM2 : 2ème année des études médicales) ;
- Master 1 Mention Science du médicament ;
- Master 1 Mention Biologie-Santé ;
- Master 2 mention Biologie-Santé, Parcours Physiopathologie et pharmacologie vasculaire (PPV), UE 2 et UE 3 ;
- DFGSP2 | 2ème année Pharmacie ;
- DFGSP3 | 3ème année Pharmacie ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

#### **3.5 Convention de partenariat avec SODEXO (Master Tourisme) – UFR ESTHUA Tourisme et Culture**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

#### **3.6 Convention de formation avec l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (Licence 1, Licence 2 mention Sciences sociales, parcours Tourisme sportif, équestre et d'aventure et Licence professionnelle mention Tourisme et loisirs sportifs parcours Management des établissements équestres) – UFR ESTHUA Tourisme et Culture**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **4. Vie universitaire**

#### **4.1 Bilan du SUIO-IP**

Mme MENARD et Mme KOSCIELSKI présentent ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme MENARD rappelle succinctement les missions du SUIO-IP, à savoir l'information (via les guichets infocampus notamment), l'accompagnement des étudiants dans le processus d'orientation et de réorientation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat.



Mme MENARD dresse un bilan des différentes missions que le SUIO-IP a pu avoir au cours de l'année 2018 : les Cordées Elan 49, les missions de la Liaison Lycées-Universités (LLU) ainsi que les missions en termes d'orientation, d'insertion professionnelle (notamment autour d'Ipoline) et d'entrepreneuriat.

Ensuite, un focus est réalisé par Mme KOSCIELSKI sur le dispositif Rebond'sup.

Mme KOSCIELSKI rappelle que ce dispositif s'adresse aux étudiants dits « décrocheurs », c'est-à-dire aux étudiants qui se sentent perdus, qui se posent la question d'abandonner leur cursus et de se réorienter, mais sans savoir vraiment vers quelle autre voie.

Mme KOSCIELSKI explique que les objectifs pour les étudiants sont multiples : mieux se connaître, booster sa motivation, redéfinir un projet d'études et professionnel cohérent et confronter son projet au monde professionnel. Ensuite, un bilan quantitatif ainsi que des perspectives d'évolution du dispositif sont présentés (cf. diaporama de séance en annexe).

M. ROBLÉDO demande si la mise en place des parcours adaptés aide les étudiants participant au dispositif Rebond'sup.

Mme KOSCIELSKI répond qu'il est un peu tôt pour se prononcer. Une réflexion avec la Direction du Pilotage et de l'Évaluation est en cours pour diffuser une enquête, ce point fera partie des éléments interrogés.

M. ROBLÉDO s'interroge sur la façon de comparer les données concernant les étudiants suivis par le dispositif Rebond'sup, inscrits dans une démarche proactive, avec celles relatives aux étudiants décrocheurs qui échappent au dispositif.

Mme MENARD répond que les tuteurs d'accompagnement permettent de détecter les étudiants décrocheurs. De plus, Mme MENARD explique que les étudiants des campus de Cholet et Saumur n'ont pas forcément la possibilité de venir participer au dispositif Rebond'sup à Angers.

Mme BOUCHERON s'interroge sur les pratiques d'utilisation d'Ipoline au sein des composantes.

Mme MENARD répond qu'une réflexion a eu lieu avec les référents Ipoline de chaque composante et le SUIO-IP pour définir les missions de chacun.

Mme BOUCHERON demande comment les offres d'alternance sont diffusées aux étudiants (via courriels, via les enseignants, etc.).

Mme MENARD répond que de nombreuses offres d'alternance sont envoyées par courriels ce qui ne facilite pas le suivi, à l'échelle de l'Université d'Angers, via I'poline.

Mme MOISY indique que lorsqu'une offre arrive au service des stages, elle n'a pas été validée par les enseignants en amont. Elle regrette que les enseignants aient peu de droits d'accès sur I'poline.

Mme MENARD répond que les droits d'accès des enseignants sur I'poline ont fait l'objet d'une discussion avec chacune des composantes.

Mme MALLET remercie Mme MENARD et Mme KOSCIELSKI pour le travail réalisé.

## 5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

La Vice-présidente formation et vie étudiante  
de l'université d'Angers

Sabine MALLET





## 6. ANNEXE : diaporama de la séance du 27 mai 2019

# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire 27 mai 2019

## **Ordre du jour :**

1. Informations
2. Procès-verbal
3. Enseignement et conventions
4. Vie universitaire

# 1. Informations

1.1 Parcoursup

1.2 Montant des droits d'inscription nationaux et des droits d'inscription différenciés

1.3 Augmentation de la CVEC

1.4 Evolution de la CVet

1.5 Projet étoile

# 1.1 Parcoursup : tableau de bord filières non sélectives

Tableau de bord Parcoursup du 27/05/2019

## Filières non sélectives avec candidats sur liste d'attente

Etablissement	Parcours	Places	Total candidats appelés	Dont propositions d'admission acceptées définitivement	Dont propositions d'admission acceptées non définitivement	Dont propositions d'admission en attente de réponse	Propositions d'admission boursiers	Propositions d'admission non résidents	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées	Candidats classés
Angers	Psychologie	368	399	231	137	31	49	4	1226	571	3805
Angers	Economie et gestion	365	398	140	177	81	67	50	485	1176	2556
Angers	Droit	380	415	283	128	4	59	7	408	637	2670
Angers	PluriPASS	1150	1292	885	316	91	139	230	316	1586	4421
Angers	Tourisme, hôtellerie, restauration, événementiel	210	227	163	63	1	27	10	264	341	1064
Angers	Sciences de la vie et de la terre (SVT)	310	347	131	162	54	34	48	228	1114	1949
Angers	MPCIE, mentions Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique	200	240	113	83	44	30	31	173	1043	1739
Angers	Anglais-Espagnol	230	249	143	75	31	49	38	101	709	1317
Angers	Anglais	170	190	151	37	2	35	26	57	546	1070
Cholet	Animation sociale, éducative, culturelle et des loisirs	90	112	64	39	9	20	0	33	226	446
	sous total	3473	3869	2304	1217	348	509	444	3291	7949	21037

## Filières non sélectives avec candidats sur liste d'attente

Angers	Anglais-Allemand	50	51	32	19	0	11	11	0	173	224
Angers	Anglais-Italien	33	44	24	20	0	3	10	0	117	161
Angers	Allemand	36	4	4	0	0	0	0	0	36	40
Angers	Espagnol	70	59	41	18	0	17	4	0	265	324
Angers	Lettres	75	95	75	20	0	7	13	0	413	508
Angers	Géographie et aménagement	70	75	51	24	0	8	12	0	312	387
Angers	Histoire	160	174	112	56	6	23	31	0	720	1030
Saumur	Culture, patrimoine et tourisme	58	40	24	16	0	1	4	0	154	194
Saumur	Tourisme sportif, équestre et d'aventure	58	31	16	15	0	3	5	0	73	104
Cholet	Droit	128	88	53	35	0	12	22	0	420	2670
Cholet	Histoire	50	20	18	2	0	5	4	0	190	1030
	sous total	788	681	450	225	6	90	116	0	2873	6672
	total	4261	4550	2754	1442	354	599	560	3291	10822	27709

# 1.1 Parcoursup : tableau de bord filières sélectives

Filières sélectives

Etablissement	Parcours	Places	Total candidats appelés	Dont propositions d'admission acceptées définitivement	Dont propositions d'admission acceptées non définitivement	Dont propositions d'admission en attente de réponse	Propositions d'admission boursiers	Propositions d'admission non résidents	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées	Candidats classés
Angers	DEUST Accueil d'excellence en tourisme	30	40	25	13	2	7	0	49	25	154
Angers	Double licence Droit et Economie	40	45	19	26	0	2	0	43	107	234
Angers	bivalent Espagnol-Anglais	18	18	18	0	0	4	0	30	36	158
Angers	DEUST Maintenance hôtelière, hospitalière et immobilière	30	23	18	5	0	4	0	0	5	28
Angers	Physique - Cursus Master en Ingénierie : Photonique, Signal-Imagerie (PSI)	20	4	2	2	0	0	0	0	4	8
Angers	Physique, chimie - Cursus Master en Ingénierie : Chimie Environnement (CE)	15	2	2	0	0	0	0	0	11	13
Angers	Sciences de la vie et de la terre - Cursus de Master en Ingénierie : Biologie Systémique du Végétal (BSV)	20	8	5	3	0	2	0	0	25	35
Angers	Sciences de la vie et de la terre - Cursus Master en Ingénierie : Chimie Environnement (CE)	15	3	2	1	0	0	0	0	9	12
Angers	Mise à niveau scientifique	80	53	31	22	0	8	0	0	85	142
Angers	bivalent Allemand-Anglais	36	8	7	1	0	0	0	0	54	64
Angers	Double licence Lettres - Histoire	30	17	13	4	0	2	0	0	107	175
Angers	Double licence Mathématiques - Economie	40	40	18	17	5	4	0	0	149	273
Cholet	double licence Droit et Histoire	40	59	25	30	4	3	0	0	142	233
<b>total</b>		<b>414</b>	<b>320</b>	<b>185</b>	<b>124</b>	<b>11</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>122</b>	<b>759</b>	<b>1529</b>

# 1.1 Parcoursup : évolution des réponses filières non sélectives

	propositions d'admission acceptées définitivement	propositions d'admission acceptées non définitivement	propositions d'admission en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées	Candidats classés
16/05/2019	540	246	8449	12786	1696	27709
17/05/2019	760	480	7041	12091	2650	27709
18/05/2019	1136	808	5134	10528	4382	27709
19/05/2019	1421	1166	3509	9120	5879	27709
20/05/2019	1835	1471	2429	7093	7414	27709
21/05/2019	2149	1733	1529	5595	8682	27709
22/05/2019	2279	1695	1116	5319	9068	27709
23/05/2019	2385	1665	779	4971	9493	27709
24/05/2019	2499	1664	511	4405	10006	27709
25/05/2019	2580	1571	660	3858	10286	27709
26/05/2019	2711	1479	292	3554	10674	27709
27/05/2019	2754	1442	354	3291	10822	27709

# 1.1 Parcoursup : évolution des réponses filières sélectives

	propositions d'admission acceptées définitivement	propositions d'admission acceptées non définitivement	propositions d'admission en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées	Candidats classés
16/05/2019	33	14	601	724	89	1529
17/05/2019	56	30	494	685	157	1529
18/05/2019	82	50	392	546	290	1529
19/05/2019	109	78	269	435	409	1529
20/05/2019	122	112	177	324	515	1529
21/05/2019	145	128	119	246	594	1529
22/05/2019	154	129	81	236	626	1529
23/05/2019	166	126	77	188	663	1529
24/05/2019	169	130	56	150	710	1529
25/05/2019	176	131	32	143	730	1529
26/05/2019	181	128	8	135	753	1529
27/05/2019	185	124	11	122	759	1529



## 1.2 Montant des droits d'inscription nationaux et des droits d'inscription différenciés

*Lien vers l'arrêté 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription*

Les administrateurs se sont prononcés à la majorité lors du Conseil d'administration du 25 avril 2019 (27 votants: 26 voix pour et 1 abstention) en faveur d'une exonération des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires pour la rentrée 2019.

Ces étudiants paieront des droits d'inscription du même montant que les ressortissants communautaires.

*- Lien vers la délibération CA038-2019*

# 1.3 Augmentation de la CVEC

- La Contribution pour la Vie Etudiante et les Campus (CVEC) augmentera de 1 euro à la rentrée 2019, pour atteindre le montant de 91 euros.

# 1.4 Evolution de la CVEt

## CVEt en formation plénière

Composition

Rôle

Proposent

Des groupes de travail spécifiques

Groupe de travail vie étudiante

Groupe de travail vie des personnels

Groupe de travail CVEC

Composition

Rôle

# 1.5 Projet Etoile

*- Présentation par Christine MENARD, cheffe de projet*

# PROJET ÉTOILE

---

*Enseignement supérieur et  
Territoire d'Orientation Innovant Ligérien en Évolution*

---



UNIVERSITÉ DE NANTES



# Contexte en Pays de Loire

- **1 million de jeunes de moins de 20 ans**
  - > 124 827 lycéens

---

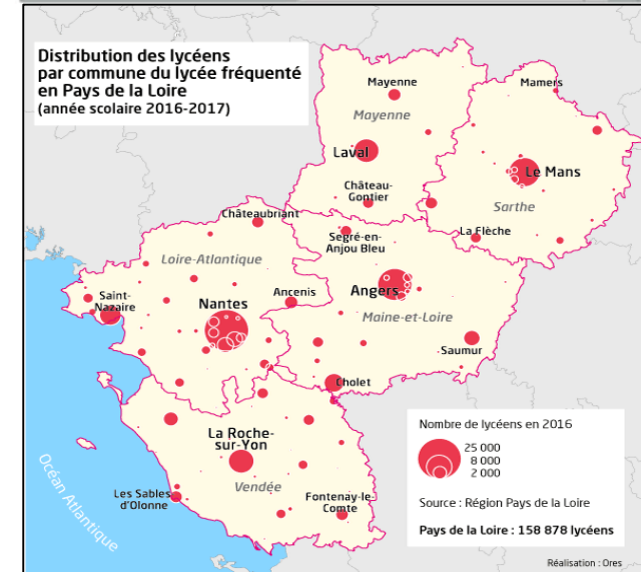
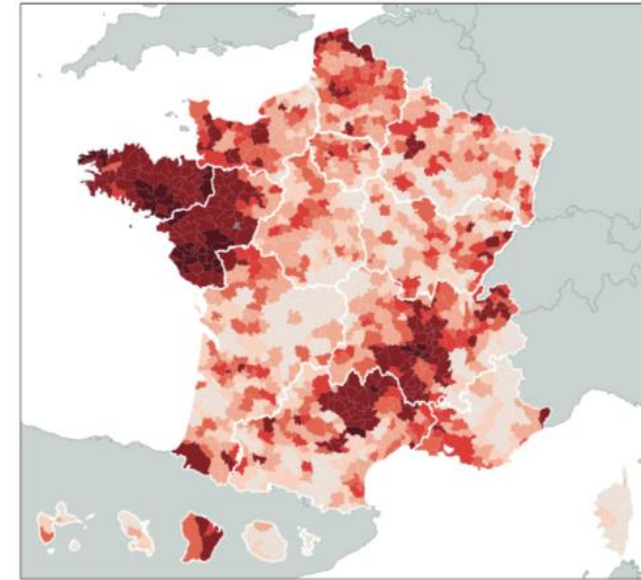
- 142 lycées généraux et technologiques dont **74 lycées privés**

---

- **Défaut de projection des jeunes ligériens**
  - > Très bon taux de réussite au baccalauréat (93,2% au bac général)
  - > L'académie à la 4<sup>ème</sup> place nationale
  - > Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur inférieur à la moyenne nationale

---

- **Offre d'établissement inégale sur le territoire**
  - > Moindre projection des jeunes des zones rurales dans l'enseignement supérieur



VERS UN  
NOUVEAU  
MODÈLE POUR  
L'orientation

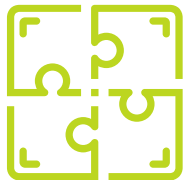
ÉCHEC  
DÉCROCHAGE



# Ambition du projet ÉTOILE



- Apporter à chaque lycéen sur son territoire **un accompagnement et une information de qualité** contribuant à son éducation à l'orientation
- 

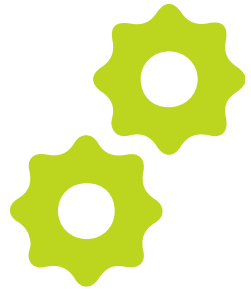


- Évolution des processus d'orientation face aux **transformations sociétales**
  - **Spécificités du territoire** : ruralité/métropole, enseignement public/privé
- 



- **Réduire les inégalités** dans les processus d'orientation
- Répondre au **défait de projection** des jeunes ligériens

# Descriptif du projet ÉTOILE



*Comment ?*

Renforcer la synergie des acteurs de l'orientation du territoire

---

Rendre le jeune acteur de son orientation

---

Développer curiosité, ambition, créativité, transversalité et confiance

---

Mailler le Territoire pour l'inclusion de tous

---

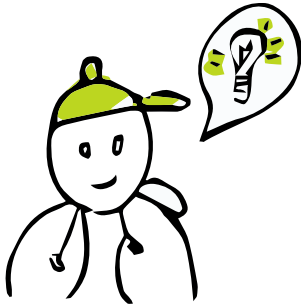
Former les accompagnateurs

---

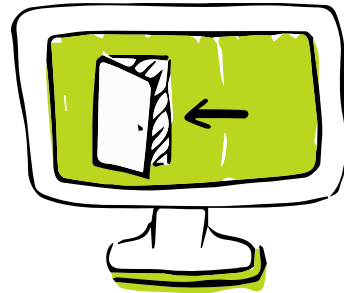
Plateforme d'information et innovation numérique (interopérabilité)

# Les actions du projet ÉTOILE

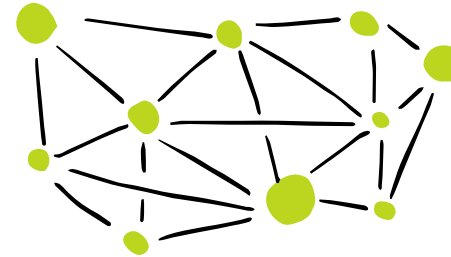
ÉTOILE donne au jeune ligérien une place centrale



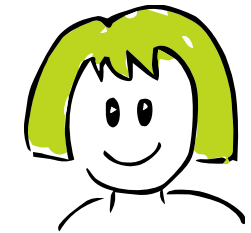
**Rendre le jeune  
acteur de son  
orientation**



**Adapter le portail  
d'orientation régional  
aux jeunes ligériens**



**Mailler l'ensemble  
du territoire**



**Former  
les accompagnateurs**

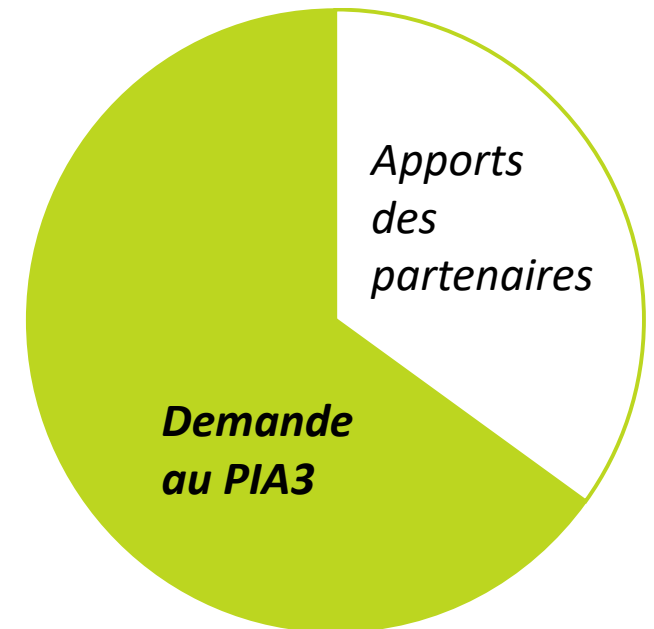
**Innovations numériques**

# Budget

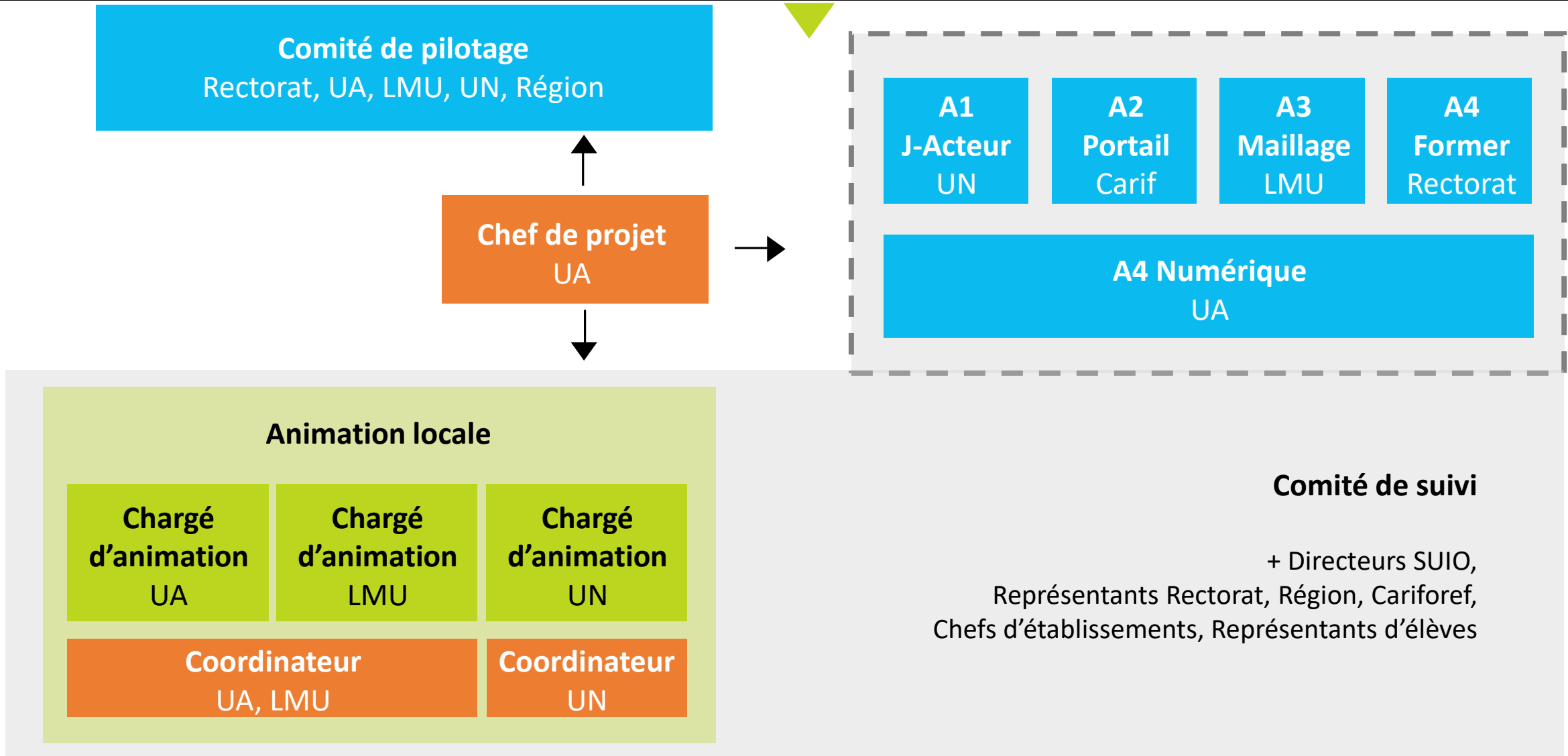
Action 1 : Rendre le jeune acteur de son orientation	1 032 000 €
Action 2 : Adapter le portail d'orientation régional	369 000 €
Action 3 : Mailler l'ensemble du territoire	1 044 500 €
Action 4 : Former les accompagnateurs	592 000 €
Action 5 : Numérique	692 510 €
<i>Pilotage et Évaluation</i>	<i>1 331 000 €</i>
<b>Sous-Total</b>	<b>5 061 010 €</b>
<i>Frais de gestion (8%)</i>	<i>404 881 €</i>
<b>TOTAL</b>	<b>5 465 891 €</b>

Apports des partenaires : 2 731 150 €

**Budget Total : 8 197 041 €**



# Pilotage



# Dispositif d'évaluation de l'impact des actions



**Porté** par le Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN)

---

## **Identification :**

- Facteurs individuels : scolarité antérieure, compétences scolaires et informationnelles, caractéristiques sociodémographiques...
  - Facteurs contextuels : caractéristiques de l'établissement, offre de formation supérieure sur le territoire...
- 

## **Recherche :**

- Évaluation de la cohérence entre les dispositifs existants / développés
- Suivi longitudinal (trois ans) d'un échantillon du territoire (2000 élèves de terminale)

# 2. Procès-verbal

## 2.1 Procès-verbal de la CFVU du 08 avril 2019 – VOTE

# 3. Enseignement et conventions

- 3.1 Projet de modification des règles communes de M.C.C.
- 3.2 Modifications de la charte des examens – **vote**
- 3.3 Création de la 3<sup>ème</sup> année de la double licence Mathématiques / Economie – **reporté**
- 3.4 Modifications de M.C.C. – **vote**
- 3.5 Conventions – **vote**

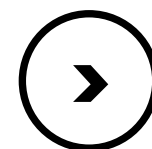


# 3.1 Modification des règles communes MCC

Réflexion pour alléger la seconde session dès 2019/2020:

- Suppression de l'obligation de se présenter à la 2<sup>nd</sup>e session
- Conservation de la meilleure note entre les deux sessions
- Alléger la session de remplacement pour les CC :

	SESSION 1	SESSION 2
CC	ABJ = neutralisation de la note Si ABJ à tous les CC = CT DA ABI = 0	
CT	ABJ /ABI = DEF	ABJ* /ABI = 0



Informer  
les enseignants



université  
angers

# 3.1 Modification des règles communes MCC

Nouvelles dispositions pour la seconde session pour les étudiants en mobilité :

- Dans la mesure du possible, seconde session dans le pays d'accueil.
- Si la première solution pas applicable, épreuves de seconde session organisées à l'UA. Les épreuves seront les mêmes que pour les étudiants restés à Angers.
- Si aucune des solutions précédentes n'est applicable, évaluation de substitution qui peut prendre la forme de la remise d'un travail particulier ou d'un oral.

**VOTE**

## 3.2 Modification de la charte des examens

Suppression du délai de 15 jours entre les résultats de la session 1 et le début des épreuves de seconde session (arrêté licence de 2018)

**VOTE**

## 3.3 Création de la 3ème année de la double licence Mathématiques / Economie

- Formation proposée par la Faculté des sciences et la Faculté de Droit, Economie, Gestion
- *Lien vers le document de séance*

REPORTE

## 3.4 Modifications de M.C.C.

- Faculté de Droit, d'Économie, et de Gestion
- Faculté de Santé
- Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

**VOTES**

# 3.5 Conventions

## UFR ESTHUA Tourisme et Culture:

- Convention de partenariat avec SODEXO (Master Tourisme) - **pour vote**

- Convention de formation avec l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Licence 1, Licence 2 mention Sciences sociales, parcours Tourisme sportif, équestre et d'aventure et Licence professionnelle mention Tourisme et loisirs sportifs parcours Management des établissements équestres) - **pour vote**

# 4. Vie étudiante

## 4.1 Bilan du SUIO-IP– information

## 4.1 Bilan du SUIO-IP

- *Présentation par Christine MENARD, Directrice du SUIO-IP*
- POUR INFORMATION



# Présentation du SUIO-IP

## Bilan 2018 & Perspectives

*Pour un*  
**AVENIR**  
*qui vous ressemble*

Information  
Orientation  
Insertion pro.  
Entrepreneuriat

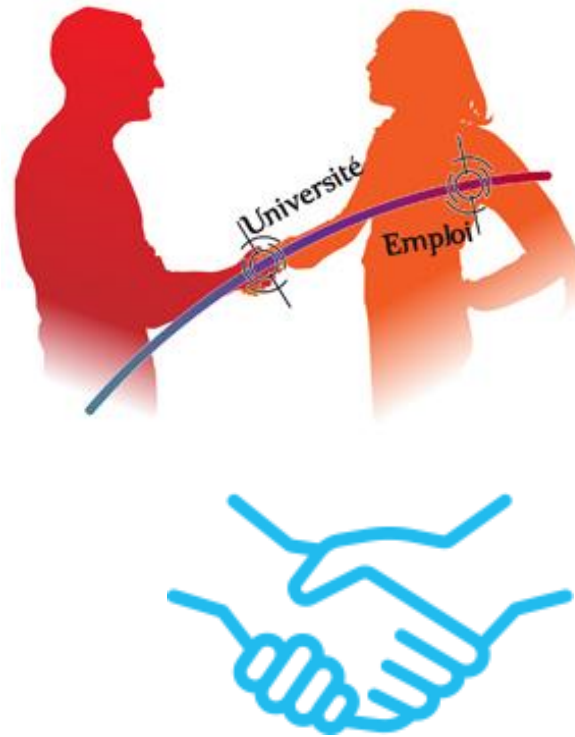
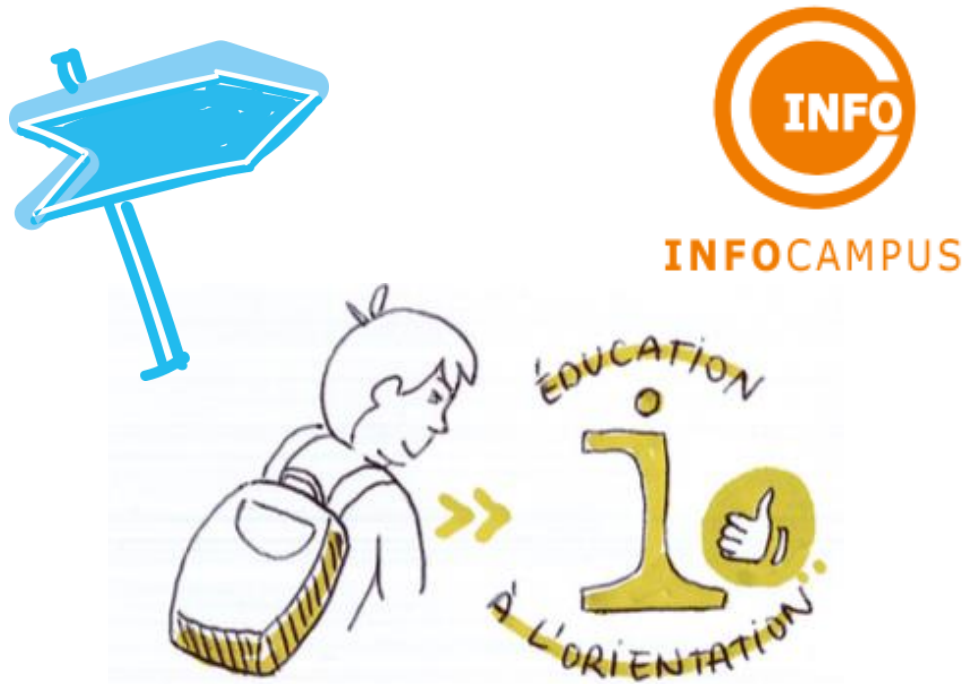
Lycéens, étudiants,  
doctorants, jeunes diplômés,  
le SUIO-IP vous accompagne  
dans vos projets.



CFVU du 27 mai 2019

# Introduction

## ▪ Missions du SUIO-IP



# Cordées Elan 49 – 2018

## Accroître l'ambition scolaire des jeunes lycéens issus des QPV

### ▪ Bilan Cordées 2018

- **41 lycéens** – 5 temps forts – Financement CGET, DGESIP, DGESCO
  - Journée de lancement à la COC avec visite du site et apprentissage au pilotage de drones
  - Action culturelle au Quai avec visite, atelier *Valoriser son image* et spectacle
  - Ateliers ludiques et de créativité au Ludylab et au Puy du Fou (réalité virtuelle, découvertes des métiers du numériques, de l'audiovisuel, du spectacle et du jeu)
  - Sortie au Futuroscope (découverte des nouvelles technologies en matière d'image, protection de l'environnement)
  - Atelier « Confiance en soi » & Atelier créativité sur les métiers de demain



### ▪ Cordées 2019

- **45 lycéens** – Visites d'entreprises

# Missions LLU – Bilan

## ▪ Cellule LLU

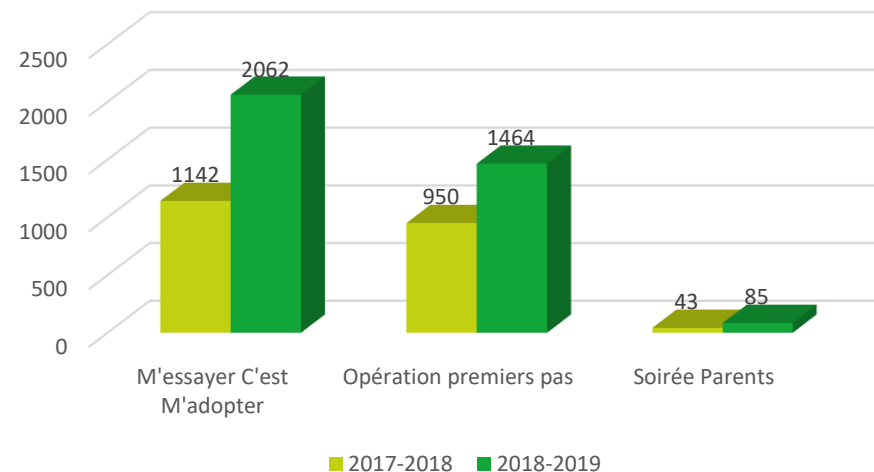
- Chargée de mission : Yamina Chikh
- 15 ambassadeurs / 16 lycées publics (16 référents enseignants lycées)

## ▪ E20 LLU : 15 étudiants en 2018-2019

## ▪ PAF du 22 novembre 2018 : Réussir à l'UA (107 inscrits)



Dispositifs de la Liaison Lycées Universitaire



Université d'Angers

**Halte  
aux idées  
reçues !**

Réunion d'information  
réservée aux parents !



université  
angers

# Missions GIC – Bilan

## ▪ 6-20 juillet 2018 (inscription nouveaux bacheliers)

- **530** appels réceptionnés (+110) | **150** formulaires en ligne (DEVE)
- **20 400** visites (+1400) sur le site *Bienvenue à l'UA* par **9 200** usagers (+200)
- **210** personnes accueillies en UFR Santé

## ▪ Rentrée 2018 (30 août-28 septembre)

- **8300** visites (+200) | néo-entrants les plus nombreux
- **4000** sacs de *Bienvenue à l'UA* distribués / + de **6000** notebooks distribués
- Nocturnes : Nocturne internationale (230 participants) - Forum du bénévolat (220 étudiants)
- Temps fort à **Cholet** (300 étudiants) **New**

## ▪ Salons de l'orientation

- **Carrefour de l'orientation** (Cholet - 3j.) : **1 200 personnes** accueillies
- **Formathèque 49 - Studyrama** (Angers - 2j.) : ~ **800 personnes** accueillies

## ▪ JPO 2019

- **2 900 personnes** accueillies (+1700)
- Relais GIC en Faculté de Santé – RU Croizat (en partenariat avec le CROUS)



université  
angers

# Missions Orientation – Bilan

## ▪ Suivi personnalisé d'orientation

- Au 23/05 : **673 RV** dont **274** étudiants PluriPASS (~50% parcours d'études / ~50% réorientation)
- Permanences (accueil sans RV) : **258 étudiants**
- Attestation de suivi de projet de réorientation pour Parcoursup : 83 pour PluriPASS
- Gestion de **stages de réorientation** : 35 dont 10 Pluripass

## ▪ Ateliers collectifs - Forum

- 1 \* **Construire son projet d'orientation** pour 16 étudiants de L1
- 7 \* **Rebondir après un échec d'orientation** : 3 pour Rebond'Sup, 2 pour étudiants de L1, 2 pour PluriPASS / environ 15 étudiants par atelier
- 1 \* **Présentations des études supérieures françaises à destination des étudiants étrangers** : 36
- 1 \* **Ateliers Pluripass réorientation écoles d'ingénieurs** : 22 étudiants Pluripass
- 3 \* **Ateliers Parcoursup** : 1 pour étudiants de L1 / 1 pour PluriPASS / 1 pour Rebond'Sup
- **Forum Pluripass** : 20 filières, 20 professionnels, 900 étudiants
- **Forum LLSH** : 1 atelier sur la mixité et 1 atelier sur les compétences
- Participation aux JPO et JPO de la DFC

# Missions Orientation – Rebond'Sup

**PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT à la REORIENTATION**  
des étudiants « décrocheurs » de 1<sup>ère</sup> année.

## Décrocheur ?

*Etudiant qui se sent perdu, qui se pose la question d'abandonner son cursus et de se réorienter, mais sans savoir vraiment vers quelle autre voie ni comment...*

## OBJECTIFS pour l'étudiant

- **Mieux se connaître**, booster sa motivation
- **Redéfinir un projet** d'études et professionnel cohérent
- **Confronter son projet** au monde professionnel





# Rebond'Sup - Bilan

## NOUVEAUTES testées

- **2 sessions de recrutement nov. et janv.** (*l'an dernier, 1 seule session en janv.*)
- **2 formules :**
  - temps plein avec maintien bourses
  - **à la carte** avec maintien en cours  
(*2-3 rdv individuels + suivi de qq ateliers au choix*)
- **3 options pour l'étudiant à temps plein**
  - S1 2 mois, *nov.- déc.*
  - S2 3 mois, *janv.- mars*
  - S1-S2 5 mois, *nov.-mars*

## EFFECTIFS

**78 étudiants** (*l'an dernier, 31 étudiants*)

- S1 : 32 à temps plein + 7 à la carte
- S2 : 36 à temps plein + 3 à la carte
- **S1-S2 : 68 à temps plein + 10 à la carte**

## CANAUX INFORMATION

### 1ers « prescripteurs »

Enseignants	16	21%
Site UA	13	17%
Mail reçu	12	15%
Autres	12	15%
CIO	8	10%
Scolarité	7	9%
Chargées d'acc. UA	4	5%
Réu Info	4	5%
Ancien	1	1%
Flyer	1	1%
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>100%</b>





# Rebond'Sup - Bilan

## Répartition des 68 étudiants à temps plein par UFR et par type de Bac

	LLSH		Sciences		ESTHUA		DEG		SANTE		IUT		Polytech		TOTAL	
	RBS	UA	RBS	UA	RBS	UA	RBS	UA	RBS	UA	RBS	UA	RBS	UA	RBS	UA
Nb étud. L1	23	2016	11	973	11	580	10	1223	7	1012	5	631	1	91	68	6526
% / Total inscrits	34%	31%	16%	15%	16%	9%	15%	19%	10%	15,6%	7%	10%	1%	1.4%	100%	100%

	Nb néobacheliers	%	Nb d'étud RBS	%
Bac général	4002	83%	42	↘ 62%
Bac technologique	675	14%	17	↗ 25%
Bac professionnel	145	3%	9	↗ 13%
<b>TOTAL</b>	4822	100%	68	100%

72% Filles  
71% Boursiers  
65% ne sont pas originaires d'Angers

1 sur 2  
était dans un parcours d'accompagnement  
UA avant d'intégrer RBS

# Rebond'Sup - Bilan

## Le PROGRAMME

**Obligatoire**

### **ATELIERS - 78h en groupes**

Orientation / Insertion Pro.  
Méthodologie  
Ouverture / Bien-être

### **PROJETS - 30h en groupes**

Organisation événements  
Sorties « hors UA »  
*Etudiants session 1  
uniquement*

### **RENCONTRES THEMATIQUES - 12h**

Alternance / Bénévolat  
Service civique / Mobilité  
à l'international...

**ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL - 6 à 8h par étudiant**

**Facultatif**

### **VISITES**

Salons : Studyrama...  
Entreprises :  
Made in Angers...

### **IMMERSIONS**

Enquêtes métiers  
Stages de réorientation

# Rebond'Sup - Bilan

## Les ACTEURS IMPLIQUES

### LES BATISSEURS

### LES CONTRIBUTEURS

#### UA

#### Hors UA

#### SUIO-IP

Pôle orientation

1 coordinatrice

1 stagiaire M2 psycho au S2

#### SUIO-IP

4 pôles

#### DEVE

#### SUMPPS

Un comédien pro.

Cabinet résilience

Une photographe pro.

Les compagnons du devoir

La CCI, Le GRETA

Unis-Cité, Parcours le monde

La cité des assos, assos

...

### LES ETUDIANTS DU PROGRAMME



# Rebond'Sup - Bilan

## Les 1ers retours / Que feront ils l'an prochain ?

### 28 ont un projet confirmé

- 24 poursuivent leurs études : 8 BTS, 7 L1, 2 DUT, 2 CAP, 1 DCG, 1 DMNA, 2 prépa concours, 1 IFSI
- 3 travaillent en envisageant une reprise d'études ultérieure
- 1 est en Pologne, expérience fille au pair avant reprise d'études en 2020

### 31 ont un projet en attente

- 18 sur listes d'attente Parcoursup
- 9 en recherche d'alternance
- 4 en recherche de service civique ou de volontariat international

### 19 à relancer, pas de retours dans l'immédiat

- dont 3 qui ont quitté le programme de leur plein gré en déc.
- et 6 à la carte

#### Sur les 31 étudiants RBS 2017/2018

- 17 sont en études : 9 L1, 5 BTS, 2 DUT, 1 CPGE
- 2 en service civique
- Sans nouvelles dans l'immédiat des 12 autres.  
Reprise de contact en-cours.

# Rebond'Sup - Bilan

**Les 1ers retours / Sont-ils satisfaits du dispositif\* ?**

**96% disent que Rebond'Sup leur a été très utile/utile**

## **Les principaux apports de Rebond'Sup**

- Plus de confiance en soi et en ses projets
- Une meilleure connaissance de soi
- Avoir un réel projet en adéquation avec ses goûts
- Moins peur de l'avenir, plus de sérénité face à l'incertitude
- Mettre en avant ses acquis, démarcher les entreprises
- Une vision plus globale des possibilités de parcours

**\* Taux de réponse actuel 50%**

**96% le recommanderaient à un autre étudiant  
qui a des doutes sur son orientation**

# Rebond'Sup - Perspectives

## Les 1ers retours / Suggestions d'amélioration

- **Les étudiants** ont besoin de plus d'encadrement, de suivi individuel et de bilans intermédiaires plus réguliers.
- **Les étudiants** à temps complet souhaitent avoir « plus de cours ».
- **Les étudiants** ont besoin d'être davantage contraints à s'immerger dans le monde des études et professionnel (*assister à des cours, enquêtes métiers, visites d'ent., stages*).
- **Les étudiants** ont besoin d'être davantage « alertés »/« sanctionnés » pour leur manque d'engagement (*absences, retards, travaux non réalisés*).
- **Les étudiants** ont besoin d'être davantage accompagnés et suivis dans les phases clés de Parcoursup y compris phase complémentaire.

# Rebond'Sup - Perspectives

## Les pistes envisagées / Accompagnement - Suivi individuel

### Limiter le nb d'étudiants à temps plein ?

48 ? 4 groupes de 12 étud. (2 au S1 et 2 au S2) ?

### Affiner le processus de sélection

Meilleure analyse de la motivation

### Garantir l'engagement de l'étudiant

### Augmenter les formules à la carte/adaptées

en réponse à un besoin identifié chez les étudiants d'interroger leur orientation tout en se maintenant en cours.

Enjeu d'identification de « décrocheurs potentiels ». Cibles privilégiées : étudiants de Cholet et Saumur avec formule adaptée + « décrocheurs de mars ».



### 1 coordinatrice avec renforts

- 1 service civique en renfort encadrement
- 1 stagiaire psycho en renfort accompagnement ?

### Mobilisation ?

- Forces internes complémentaires formées/briefées en amont : autres conseillères du Suio-Ip, chargées d'accompagnement, correspondante dédiée Cholet-Saumur,
- Forces externes

# Rebond'Sup - Perspectives

## Les pistes envisagées / Ateliers collectifs – Projets de groupe

**Augmenter le nb d'ateliers** « enseignements d'ouverture » (*culture G, art, culture...*) et renforcement des compétences fondamentales et transversales (*communication écrite et orale, orthographe, bureautique, informatique...*)



### Mobilisation ?

- Forces internes : SUMPPS, SUAPS, DCI, DFC, Départements langues et informatique...
- Forces externes à identifier
- + Outils numériques  
(*ex : Projets Voltaire, capsules Suio-Ip...*).
- + Tuteurs étudiants disciplinaires

**Augmenter le nb d'ateliers hors des locaux** du Suio-Ip  
*Développement limité avec 1 seule salle adaptée aux formats ateliers, notamment au S2 avec 4 groupes. Difficultés emplois du temps.*



### Partenariats « logistiques / accès salles » ?

- avec les BU
- avec les composantes



# Rebond'Sup - Perspectives

## Les pistes envisagées / Actions d'immersions professionnelles

**Proposer A TITRE FACULTATIF plus** d'options d'immersions académiques



**Rendre OBLIGATOIRES** toutes les actions d'immersions professionnelles et citoyennes : enquêtes métiers, visites d'entreprises, stages, bénévolat



**Renforcer le suivi** et l'accompagnement de ces actions AMONT/AVAL

### Développer / renforcer les partenariats ?

- Internes : avec les composantes, possibilité pour les étudiants d'assister à des CM en auditeurs libres, M'essayer c'est m'adopter, E2O...
- Externes :
  - Même démarche auprès des lycées avec BTS et autres structures de formation (ex : CCI) pour donner accès à certains cours aux étudiants volontaires.
  - Avec des entreprises/entrepreneurs du territoire pour accueillir un étudiant en stage de qq j. ou pour une enquête métier.
  - Avec les associations pour accueils courts et ponctuels

# Missions Insertion Professionnelle – Bilan

## Accompagner l'étudiant dans sa professionnalisation

### ▪ Bilan 2018/2019

- **282 entretiens individuels** (présentiel + à distance = mails/skype)
- Ateliers Campus (inscription de l'étudiant) et Ateliers à la demande des enseignants : **190 ateliers** recherche de stage et d'emploi pour **5 000 étudiants**
- **Rencontrer un professionnel** : Soirée IP'Oline (300 étudiants-JD-recruteurs) Evènement avant thèse (150 étudiants-JD-chefs d'entreprises), Regards croisés (30 doctorants et 3 entreprises porteuses de projets), Doctoriales (80 doctorants, 20 entreprises et cabinets de recrutement)
- **Ateliers innovants** : Package futur manager (Animation réunion / Cohésion d'équipe), Atelier de recrutement collectif à travers jeux ludiques
- **Évènements** : Sortie du module Evaluation de stage sur IP'Oline, Conférences (Recrutement et Intelligence émotionnelle, compétences transversales), Assessment center
- AMI SHS : Forum des métiers (janvier 2019) : 42 partenaires extérieurs + 20 alumni
- Ouverture des ateliers dans le cadre de **fenêtre sur cours**
- Partenariat entreprise : NQT, cabinets de recrutements
- Communauté 3PE – Formation formateurs

# Missions Insertion Professionnelle – Bilan

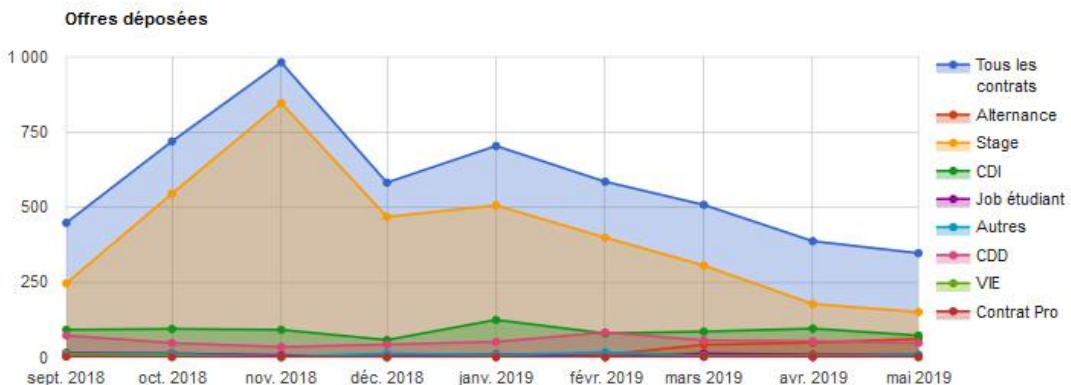
## Accompagner l'étudiant dans sa professionnalisation

### ■ IP'Oline - (lancement en mars 2017)

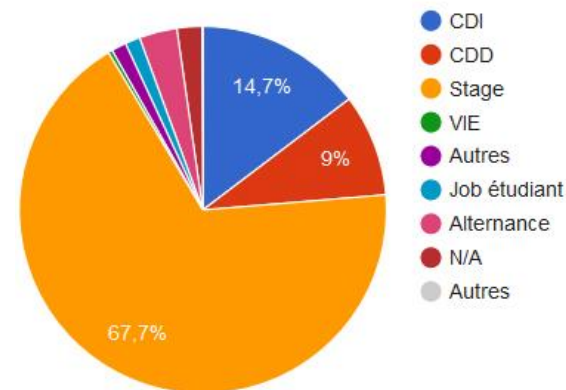
Tweet Janvier 2019

**16 680** offres de stages, d'emplois, d'alternance, de jobs étudiants déposées,  
**4 134** CV sur la Cvthèque,  
**7 003** comptes recruteurs activés  
**10 600** conventions de stage validées

@IP\_Oline le portail de l'#insertion professionnelle de l'Université d'Angers : plus de 2000 offres de #stages, d'#emplois et de #Jobs pour étudiants et diplômés #UA  
[ipoline.univ-angers.fr](http://ipoline.univ-angers.fr)  
 @UnivAngers @s\_amiard @DocISTIA  
 #UALumnis #recruteurs



Répartition des types de contrat



# Mission Entrepreneuriat – Bilan

## ▪ Offre UA'Factory – 474 étudiants

### • Info-Sensibilisation – 434 étudiants

- Ateliers de la créa / Happy entrepren'hours : 195
- E2O graine d'entrepreneur, volets commercial et financier : 35
- Flash-Info, Campus Day, Elles bougent : 94
- Modules composantes : 110 (48 M1 + 62 M2)



### • Accompagnement en amont de l'offre Pépite – 40 étudiants

- RDV Individuels : Information, orientation, détection, accompagnement

## ▪ Offre Partenaires – 92 étudiants

### • Offre Pépite – 42 étudiants en collaboration avec UA'Factory

- Etudiants-entrepreneurs : 7 (pas de JD en D2E cette année)
- Marathon de la création d'entreprise et formation itinérante : 35

### • Autres partenaires – 40 étudiants

- LES ENTREPRENEURIALES : une formation terrain à la création d'entreprise  
*Accueil speed-dating au Suio-Ip le 18 oct. 2019 (une 100aine d'étudiants présents)*
- CONCOURS, PRIX, EVENEMENTS : StartUp Week-end, Agreeen StartUp, Prix de l'initiative, tramway de la création...

**FOCUS : lauréats de Prix  
Entrepreneuriales  
StartUp Weekend Angers  
Hypercube**

# Mission Entrepreneuriat - Perspectives

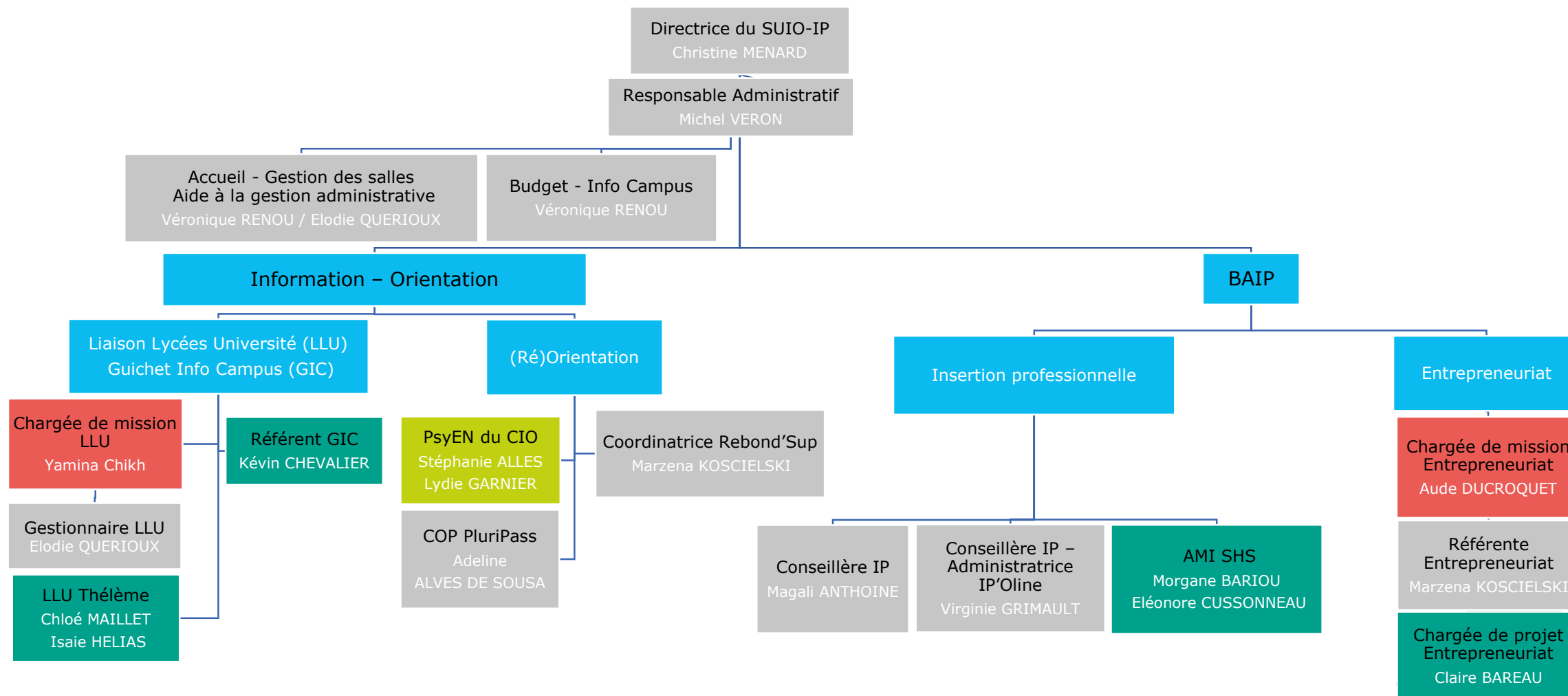
## En développement

- ✓ Offre **créativité et sensibilisation** : parcours **INFUSION** (*pré-émergence/amorçage*) & **OUTILS** d'accompagnement (**INTERFACE INTERACTIVE**)
- ✓ Reprise de contact **réseau interne** : référents composantes, doctorants, chercheurs... (*3PE, animation communauté d'intérêt...*)
- ✓ Stratégie partenariats et animation **réseaux** étudiants, alumni, et partenaires externes (*ex : Junior Entreprise et We forge*)

## → EVOLUTIONS OFFRE UA'factory & partenaires 2019/2020

- ❖ Structuration et enrichissement de l'offre : **intrapreneuriat**, engagement & orientation, évènements (*ex. « fais circuler ton idée »*), nouveaux ateliers de la créa (*ex. statuts, BM/BP...*)
- ❖ Offre **formation/spécialisation en ligne et en présentiel** (*identification qualifiée d'e-ressources pédagogiques - projet capsules, partenariat renforcé avec la BGE pour développer les interventions en composantes*)
- ❖ Avec PEPITE :
  - Séminaire des référents en juin 2019
  - **Co-Construction et co-organisation** d'évènements réseautage et d'un atelier sur la phase d'idéation
  - Poursuite collaboration pour les SNEE (*sélection, suivi, rebondir après un échec...*)
- ❖ Atelier « **Animer un atelier créatif** » - Plan de formation des personnels en juin 2019

# Organigramme du SUIO-IP





**univ-angers.fr**

# Missions autour d'IP'Oline

## - Dans les composantes

## - Au SUIO-IP



### - Relation entreprises / alumni

- Dépôt, ventilation et validation des offres/rôle enseignants
- Gestion des contacts
- Veille informationnelle, veille offres (alertes)
- Animation groupes - communauté
- Création contenu et animation réseaux sociaux professionnels

### - Echange de pratiques

- Réunions mensuelles- Echanges hebdomadaires
- Remontée bugs
- Proposition évolutions...

### - Accompagnement

- Présentation IP'Oline
- Présentation CVthèque
- Formation et suivi convention de stages...

### - Relation entreprises / alumni

- Dépôt, ventilation et validation des offres
- Veille informationnelle
- Création contenu et animation réseaux sociaux professionnels
- Organisation Soirées Ip'Oline

### - Echanges de pratiques

- Animation réunions mensuelles – Echanges hebdomadaires
- Remontée bugs
- Proposition évolutions...

### - Accompagnement

- Formation des référents IP'Oline
- Présentation IP'Oline et Cvthèque Formation et suivi convention de stages

### - Gestion de projet

- Relai auprès Mévia, Doyoubuzz, DDN, DEVE, Composantes
- Tutoriels

### - Pratiques différentes

- Bureau des stages : Polytech, Esthua, IUT avec relations entreprises
- Bureau des stages sans relations entreprises: LLSH
- Référent Saisie d'offres : DEG, Sciences, Pharmacie

### - Dépôt offres depuis 1/09/2018

- Polytech : 1932 dont 1242 Stages
- Esthua : 1596 dont 1272 Stages
- IUT : 1184 dont 601 stages
- Sciences : 797 dont 537 stages
- DEG: 669 dont 437 stages
- LLSH: 520 dont 437 stages
- Pharmacie – Santé : 99 dont 28 stages

- **Données non exhaustives** : des diffusions par mail ne permettent pas d'avoir des chiffres exactes







AGILITATEURS  
université  
angers